



Info Village

Sainte-Croix

Juillet 2020

Congés du secrétariat : En raison des congés estivaux, le secrétariat de mairie sera fermé du 20 juillet au 7 août inclus et vous accueillera de nouveau à partir du lundi 10 août 2020.
En cas d'urgence, contacter Monsieur le Maire (Tel : 06 08 56 00 69) ou l'un de ses adjoints.

Cantine : Au cours de la réunion du Conseil Municipal du 8 juillet dernier a été évoqué le prix de la cantine.

Le prix du repas n'a pas été révisé depuis plusieurs années et ce malgré l'augmentation des coûts de fonctionnement de la cantine.

Notamment, d'une part, le coût d'achat du repas auprès du prestataire est aujourd'hui de 2,55€ ; une augmentation de prix du fournisseur, intervenue en début d'année, n'a pas été répercutée sur le tarif facturé aux parents.

D'autre part, l'Education Nationale impose, à partir de la prochaine rentrée, que les élèves de classe maternelle débutent leur sieste à 13 heures. Cela implique l'emploi d'une nouvelle personne affectée à la surveillance de ce groupe d'élèves et donc, de nouvelles charges pour la commune...

Pour ces raisons, une augmentation de 0,55€ a été décidée, portant le coût du repas à la charge des parents à 3,55€.

Recherche d'un(e) jeune Service civique : Afin de limiter les charges, la commune recherche une jeune personne en Service civique, pour aider le personnel de la cantine.

Si vous connaissez une personne recherchant un emploi dans ce cadre-là, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer ou de lui transmettre les coordonnées de la mairie.

Commission Bibliothèque : La convention, signée avec le Département en 2018, engage la commune à mettre en œuvre des dispositions relatives au développement de la bibliothèque.

- Un espace d'au moins 25 m² doit lui être dédié ; cet espace doit être doté d'un ordinateur avec accès internet. Dès le mois de septembre, c'est donc dans la salle de l'ancienne cantine qu'elle élira domicile.
- Avant son déménagement, il sera nécessaire d'effectuer un important tri parmi les ouvrages dont elle dispose.
- Par la suite, elle devra ouvrir au minimum 4 heures par semaine.

Une Commission Bibliothèque a été créée. Michel DONGUY, Sylvie GENEVOIS et Alain CURTAT en sont membres.

Nous espérons que certains de nos concitoyens seront intéressés par ce projet et les rejoindront pour réussir la réorganisation de cet espace culturel. Les volontaires pourront se manifester auprès de la mairie ou en contactant l'un des trois conseillers de cette commission.

Contact : vvma.donguy@wanadoo.fr Tel : 06.46.75.15.62

Contact : sylvie.genevois-meitre@laposte.net Tel : 06.64.45.60.00

Contact : alain.curtat@sfr.fr Tel : 06.63.36.53.03

Commission consultative : Comme vous l'avez découvert dans notre précédent Info Village, une Commission consultative a été créée. Michel DONGUY, Sylvie OBADIA, Florence BERTHIER-CASSET, Corine GONIN, Patrick HAUTAPLAIN, Jean-Philippe RABATEL sont les membres élus de cette commission, qui a pour but de permettre à chacun d'entre vous de s'investir dans les projets communaux par des propositions ou, plus simplement, de donner un point de vue, un avis sur des réalisations à venir. Si vous souhaitez intégrer cette commission, nous vous remercions de bien vouloir compléter le coupon d'inscription que vous trouverez en fin de cet Info Village.

Bruits de voisinage : Malgré de nombreux rappels, des habitants, principalement dans le cœur du village, se plaignent du comportement de certains de leurs voisins qui ne respectent toujours pas les consignes quant aux horaires durant lesquels nous sommes autorisés, en particulier, à utiliser des matériels bruyants. Il serait agréable à Monsieur le Maire, à la secrétaire de mairie et aux adjoints de ne plus avoir à gérer ces petits désagréments, ce qui serait simple si chacun faisait preuve d'un peu de respect et de civisme.

Par arrêté préfectoral, il est interdit de troubler la tranquillité du voisinage entre le coucher et le lever du soleil (22 h à 7 h) par des bruits divers (musique, fêtes familiales...). Par ailleurs, **les bruits de bricolage, jardinage, ..., ne sont autorisés que :**

- les jours ouvrables de 8 heures à midi et de 14 heures à 19 heures 30 ;
- le samedi de 9 heures à midi et de 15 heures à 19 heures ;
- le dimanche et les jours fériés de 10 heures à midi.

Déjections canines : Nos concitoyens se plaignent également des chiens qui déambulent seuls dans les rues du village et, plus encore, de leurs déjections sur le sol de la halle. Les maîtres sont priés de veiller à ce que leurs chiens restent sous leur surveillance et de ramasser les déjections de leurs animaux dans tous les lieux publics, trottoirs, espaces verts, aires de jeux, ...

Marché : Le prochain marché de notre village se tiendra **le samedi 1^{er} août**, de 16 heures à 19 heures.

Bulletin Municipal : Chaque début d'année, vous avez pris l'habitude de recevoir le Bulletin Municipal. Ce magazine retrace l'année écoulée dans notre commune. En 2020, la majorité des manifestations ont été annulées en raison du Covid 19 et notre bulletin annuel risque d'être bien maigre. Aussi, nous nous sommes dit que l'expérience du confinement étant inédite dans nos existences, nous pourrions laisser dans notre bulletin des témoignages du vécu et du ressenti de nos concitoyens. Si vous voulez apporter votre empreinte personnelle et faire partager à tous votre expérience de ces quelques semaines, nous serions heureux de recevoir vos articles ou de vous aider à les transcrire.

Contact : sylvie.genevois-meitre@laposte.net Tel : 06.64.45.60.00

Contact : flore.berthier@orange.fr Tel : 06.87.01.59.83

Contact : vyvma.donguy@wanadoo.fr Tel : 06.46.75.15.62

Contact : laurence.chouteau@orange.fr Tel : 06.22.86.00.63

Covid 19 : Le Covid 19 est toujours présent et les divers gestes barrières restent d'actualité. Il nous paraît important de rappeler que nous devons continuer de les respecter pour le bien de tous.

Coordonnées : Nous remercions les personnes qui ont complété le coupon « Coordonnées personnelles » du dernier Info Village. Mais il reste quelques foyers qui ne nous l'ont pas retourné. Monsieur le Maire insiste sur l'utilité de le faire. Cela simplifierait grandement la communication d'informations urgentes. Pour exemple, signaler les routes barrées par les chutes d'arbres lors de la tempête de neige de l'hiver dernier, vous informer des coupures d'eau ou d'électricité, vous alerter (soyons optimistes, cela n'arrive qu'aux autres) d'un incident sur la Centrale du Bugey, ... Vous comprendrez l'utilité de nous transmettre ces renseignements (adresse mail et n° de téléphone portable).

Pour rappel : **Ces informations personnelles seront strictement conservées par la mairie et ne seront transmises à aucun organisme, quel qu'il soit.**

Cet Info Village est le dernier que nous adressons à tous en version papier. Le prochain Info Village vous sera transmis via l'adresse mail que vous nous avez (ou aurez d'ici là) communiquée. Cependant, les rares foyers, dont nous savons qu'ils ne disposent pas d'une connexion internet, continueront de le recevoir dans leur boîte aux lettres.

COUPON(S) A RETOURNER EN MAIRIE

COMMISSION CONSULTATIVE

NOM : _____ **Prénom :** _____

Adresse postale : _____

Adresse mail : _____

N° Téléphone portable : _____

souhaite participer à la Commission consultative.

COORDONNEES PERSONNELLES

NOM : _____ **Prénom :** _____

Adresse postale : _____

Adresse mail : _____

N° Téléphone portable : _____

accepte de recevoir par mail ou SMS / MMS les informations que la Mairie jugera utiles de me transmettre.

Signature

